

Paris, le 23 juillet 2018

AP/RP/201807-

*Adresser votre correspondance à M Alain PEREA, Député de l'Aude,
qui assurera la diffusion à l'ensemble des cosignataires*

Objet : Agrégation « Occitan » - Session 2019-

Monsieur le Ministre,

Nous venons d'apprendre avec étonnement que la session de l'agrégation pour 2019 ne comptera aucun poste pour l'enseignement de la Langue d'Oc.

Alors que la session de 2018 avait vu concourir 50 candidats pour un seul poste, preuve de l'attractivité de ce concours, et que le jury du concours avait lui-même conclu à la nécessité de programmer un nouveau concours en cette langue pour 2019, cette décision suscite une vive incompréhension de toutes les personnes sensibles à la promotion de notre langue régionale.

L'ouverture dudit concours à d'autres langues régionales, si nous ne pouvons que nous en féliciter, ne saurait justifier à elle-seule ce « trait de plume » fait sur l'agrégation en Occitan pour 2019.

De même, la nécessaire maîtrise des dépenses publiques, objectif que nous partageons ensemble, ne saurait être opportunément opposée au vu du nombre de postes en jeu pour un enseignement qui couvre une aire historique égale à la moitié de la France !

La France, avec votre aide, tente de rattraper un retard certain accumulé dans la promotion et l'enseignement des langues régionales.

Ce retard est sûrement encore plus fort dans l'enseignement de l'Occitan qui fut pourtant la langue de nos premiers poètes et de l'Amour Galant, celle de Frédéric Mistral et des félibres et celle de tout un peuple du Midi !

M Jean Michel BLANQUER

Ministre

Ministère de l'Éducation Nationale

110 rue de Grenelle

75357 Paris SP 07

Aussi, en accord avec les engagements de M. le Président de la République et de notre majorité en faveur de la promotion des langues régionales, nous vous serions donc très reconnaissant de reconsidérer votre position ou, en tout cas, d'offrir aux enseignants de la langue occitane une visibilité sur un recrutement accru dans les années à venir.

Certain de l'intérêt que vous porterez à cette demande,
Nous vous prions de croire, **Monsieur le Ministre**, à l'assurance de notre haute considération.

M Alain PEREA
Député de l'Aude

M Jean-René CAZENEUVE
Député du Gers

Mme Annie CHAPELIER
Députée du Gard

Mme Coralie DUBOST
Députée de l'Hérault

Mme Françoise DUMAS
Députée du Gard

M Philippe FOLLIOU
Député du Tarn

Mme Laurence GAYTE
Députée des
Pyrénées-Orientales

Mme Danielle HERIN
Députée de l'Aude

M Philippe HUPPE
Député de l'Hérault

Mme Patricia MIRALLES
Député de l'Hérault

M Sébastien NADOT
Député de
Haute Garonne

M Mickael NOGUAL
Député de
Haute Garonne

Mme Huguette TIEGNA
Députée du Lot

**Mme Marie-Christine
VERDIER-JOUCLAS**
Députée du Tarn